CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 8 Fructidor, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Anciens un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Anciens.

Citoyens Représentans,

D'après un rapport du général en chef de l'armée d'Helvétie, en date du 4 de ce mois, le résultat général des différentes journées depuis le 27 thermidor est la prise de huit mille quatre cents prisonniers, parmi lesquels se trouvent un colonel-brigadier, deux

majors, et cent quinze officiers, et de vingt-une pièces de canon. L'ennemi a eu une quantité considérable de morts et de blessés. Notre perte est de deux cents morts et de six cents blessés.

Une autre dépêche du 5, qui parvient en ce moment au Directoire, lui annonce de plus qu'un corps de cinq cents hommes a mis bas les armes devant les républicains.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, SIEYES.

Par le Directoire exécutif,

Le secrétaire général,

Signé, LAGARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor an 7.

